

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE STORCKENSOHN

Dossier n° DP 068 328 23 F0001

Date de dépôt : 11 janvier 2023

Demandeur : Mme STADELMANN Catherine

Adresse terrain : 3 rue du Moulin

68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : remplacement de fenêtres,
suppression du balcon sur la façade ouest,
déplacement de l'escalier et parement de la
façade ouest

ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la déclaration préalable présentée le 11 janvier 2023 par Mme STADELMANN Catherine demeurant 3 rue du Moulin 68470 STORCKENSOHN ;

Vu l'objet de la demande : remplacement de fenêtres bois, suppression du balcon sur la façade ouest, déplacement de l'escalier et parement de la façade ouest, sur une construction située 3 rue du Moulin 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 16 janvier 2023 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 31 janvier 2023 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à STORCKENSOHN, le

21 FEV. 2023

Le Maire



Jacques KARCHER